

A57

Benoît Malon/Pierre Ronde

Élargissement à 2x3 voies : top départ des travaux

Supplément publicitaire gratuit. Ne peut être vendu séparément. Ne pas jeter sur la voie publique.

P7

**Zoom sur
le secteur de
Sainte-Musse**

P11

**Un chantier
colossal
en matière
de protection
acoustique**

P13

**Favoriser
l'emploi
et l'insertion,
une convention
qui engage**

A57 : un élargissement nécessaire

PRÈS DE 
500 000
HABITANTS
DANS L'AGGLOMÉRATION
TOULONNAISE

CHAQUE ANNÉE
DANS LE VAR
PLUS DE 
10 MILLIONS
DE VACANCIERS

PAR JOUR SUR LA ZONE
TOULONNAISE
PRÈS D'**1**
MILLION
DE DÉPLACEMENTS
DONT
65% 
RÉALISÉS EN VOITURE

Construite dans les années 60, l'A57 permet d'accéder par l'Est à la métropole toulonnaise et relie l'A8 vers Nice. Maillon essentiel du territoire toulonnais, l'axe est saturé depuis de nombreuses années. Son élargissement à 2x3 voies permettra l'amélioration des conditions de circulation.



LES RAISONS : UN AXE SATURÉ

Véritable autoroute urbaine, l'A57 traverse les communes de Toulon, La-Valette-du-Var et La Garde et se situe au cœur d'une aire urbaine concentrant la moitié de la population du Var et connaissant la plus forte progression démographique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Selon les directives des services de l'État, au-delà de 45 000 véhicules par jour en moyenne annuelle, il est d'usage de s'interroger sur la création d'une voie supplémentaire dans le cadre des infrastructures autoroutières encore à 2x2 voies. L'axe A50/A57 concentre en milieu hyper urbain un trafic local dense ainsi qu'un trafic de transit important, avec **110 000 véhicules par jour en moyenne**. De plus, contrairement aux autres métropoles, le trafic n'est pas pendulaire, c'est-à-dire que les congestions ne se limitent pas aux heures de pointes (matin et fin de journée); elles sont permanentes, mis à part la nuit.

Depuis de nombreuses années, la capacité de l'A57 et de ses 5 échangeurs est donc clairement insuffisante.

LES OBJECTIFS : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

Avec 5 échangeurs répartis sur moins de 7 km, l'A57 est directement reliée à la ville; aujourd'hui, les congestions se répercutent inévitablement sur la circulation urbaine. L'élargissement à 2x3 voies entre l'échangeur de Saint-Jean-du-Var (Benoît Malon) et Pierre Ronde permettra de contribuer à la démarche de réaménagement urbain engagée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, en assurant la reconfiguration de l'accès Est de l'aire toulonnaise.

Le chantier permettra une meilleure fluidité et intégrera une solution de partage de voirie innovante avec les transports en commun. La sécurité devrait également être améliorée grâce à ces aménagements.



Ce chantier permettra une amélioration notable de l'existant. Il sera complexe à réaliser mais utile pour le territoire et ses habitants.



Salvador Nunez,
Directeur
de la Maîtrise d'Ouvrage
du réseau ESCOTA

L'HISTOIRE DE L'A57

1964	1967	1991	1993	2014	2004 / 2008	2015 / 2016	2018
<ul style="list-style-type: none"> Mise en service de la RN97 Bis sous la forme d'une voie rapide à deux chaussées de 7 m (2x2 voies) avec 4 carrefours : Léon Bourgeois, Benoît Malon, La Palasse et Le Tombadou. 	<ul style="list-style-type: none"> La RN97 Bis obtient le statut autoroutier et devient l'A57. Elle sera prolongée de Tombadou à La Bigue en 1969, puis jusqu'à Pierre Ronde en 1976. 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de mise à 2x3 voies entre le carrefour Léon Bourgeois et l'échangeur de La Bigue avec une première tranche comprise entre Benoît Malon et La Palasse. 	<ul style="list-style-type: none"> Début de la construction du tube nord du tunnel (sens Nice/Toulon) reliant l'A50 à l'A57. Il sera mis en service en 2002. 	<ul style="list-style-type: none"> Le tube sud du tunnel s'ouvre à la circulation après 7 années de travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Après une décision ministérielle, la Direction Départementale de l'Équipement du Var lance des premières études pour répondre à l'augmentation du trafic. En 2008, différents scénarios sont soumis à une concertation menée par la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet d'élargissement est intégré au Plan de Relance Autoroutier conclu entre l'État et les concessionnaires autoroutiers. VINCI Autoroutes reprend désormais la gestion de la traversée souterraine et de la section A57. 	<ul style="list-style-type: none"> Le 27 novembre, le Préfet du Var déclare l'élargissement à 2x3 voies d'utilité publique.

UNE VOLONTÉ : FAVORISER LA COMODALITÉ

Conformément aux attentes relevées durant la concertation, la question des transports en commun occupe une place prépondérante dans le scénario d'élargissement validé. En effet, au-delà de la création d'une 3^e voie supplémentaire dans chaque sens de circulation, une bande d'arrêt d'urgence sera aménagée de manière à être circulée par les bus et autocars. En cas de trafic dense, les transports en commun pourront emprunter cette voie spécifiquement, afin de permettre une meilleure fluidité des flux.

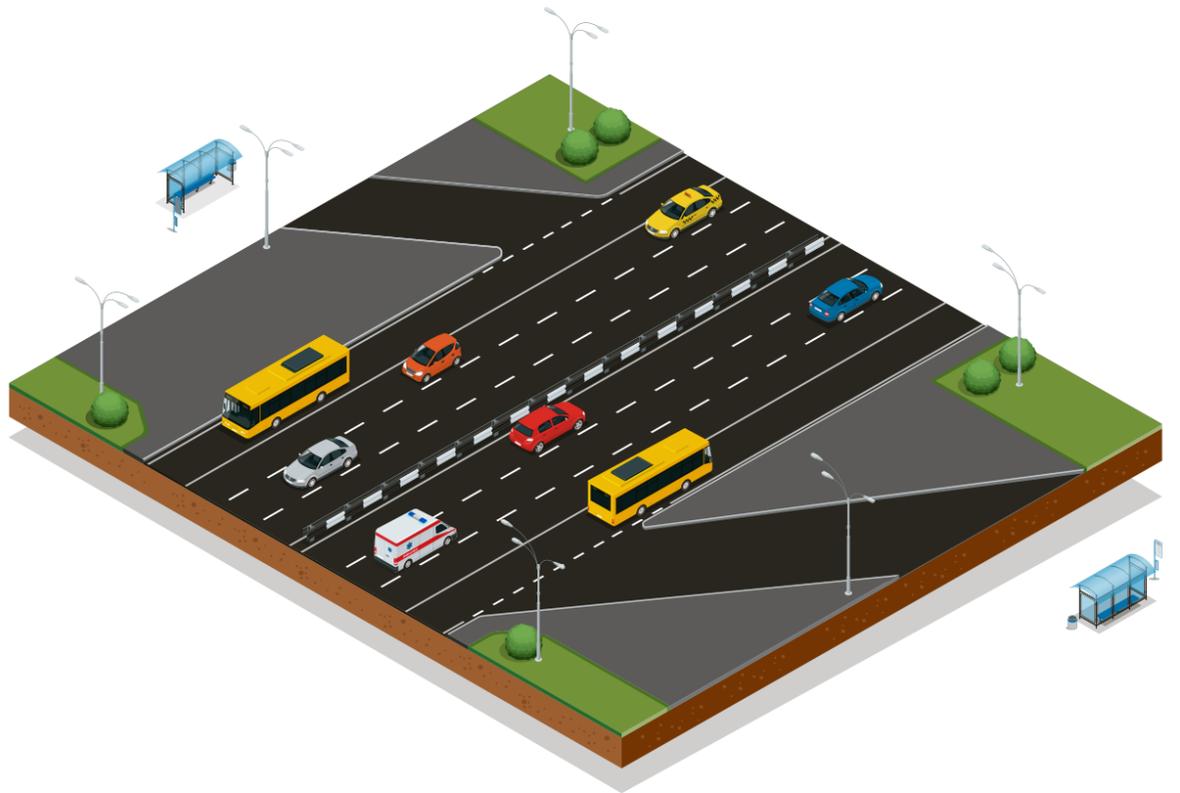


Les travaux verront également la création d'un arrêt de bus sur l'A57, qui à terme, permettra la liaison avec un pôle d'échanges multimodal dans le quartier de Sainte-Musse dans le cadre du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et d'une future halte ferroviaire.

Dans le secteur, 65 % des déplacements sont réalisés en voiture. L'optimisation des conditions de circulation des transports en commun et notamment le critère de fiabilité des horaires sont des leviers pour améliorer l'attractivité de ces derniers. Une augmentation de l'utilisation des transports en commun peut insuffler une baisse du nombre de véhicules individuels ; c'est un cercle vertueux. Le seul élargissement de l'A57 ne pouvant constituer une réponse unique et suffisante aux nouveaux enjeux de mobilité dans le secteur toulonnais, cette solution sur-mesure imaginée ici, constitue donc une nouvelle manière d'utiliser l'autoroute et de combiner les modes de transport.



A48 Grenoble : La bande d'arrêt d'urgence empruntée par les cars en forte affluence.



Ces partages de voirie innovants sont à l'ordre du jour dans de nombreuses régions où les autoroutes sont fortement encombrées. L'expérience est menée depuis plus de 10 ans dans l'Isère, par exemple, où les autocars peuvent emprunter une bande d'arrêt d'urgence aménagée sur 2 km en amont de Grenoble, évitant ainsi les embouteillages. Plus de 8 000 personnes utilisent quotidiennement ces cars après avoir laissé leur véhicule dans un parking relais.

Dans l'Essonne, une gare autoroutière a été créée sur l'A10 au niveau de la commune de Briis-sous-Forges. La gare routière accueille des autocars qui relient des communes non desservies à des pôles multimodaux permettant l'accès au RER ou au métro via l'autoroute.



A10 : Briis-sous-Forges – Gare autoroutière.

UN CHANTIER ATTENDU ET PLÉBISCITÉ

Pour la quatrième année consécutive, Kantar Public évalue la perception de la population au sujet du projet et désormais du chantier. Malgré l'impact évident du chantier sur la circulation, on y apprend que **81 % des sondés sont favorables** à l'élargissement de l'A57 ; **80 % le considèrent comme « nécessaire »** ; **89 % pensent que « c'est une bonne chose »**.

Le désengorgement de l'Est de Toulon est la plus forte raison

d'adhésion (86 %), suivie par la sécurisation du trafic (72 %).

Comme en 2020, moins d'un habitant sur deux est au courant de l'aspect novateur du projet, qui intègre un dispositif spécifique permettant la circulation des transports en commun sur une bande d'arrêt d'urgence aménagée. Dans un même temps, ils sont 80 % à penser que des solutions de partage de voirie avec les transports en commun pourraient contribuer à améliorer

la circulation à l'Est de Toulon. 69 % affirment que cela pourrait contribuer à réduire le nombre de véhicules individuels et 58 % à diminuer les émissions de CO₂ liées à la circulation.

Cette nouvelle vague d'enquête a été réalisée par Kantar Public du 2 au 15 mars 2021 auprès d'un échantillon de 705 individus âgés de 18 ans et plus, résidant dans les communes de Toulon, La Garde et La-Valette-du-Var.



**8 HABITANTS
SUR 10**



favorables
AU PROJET



89 %

DES HABITANTS
SONDÉS PENSENT
QUE LE PROJET EST

**“une bonne
chose”**

La parole aux élus locaux



Hubert Falco
Maire de Toulon,
Président de Toulon
Provence Méditerranée

« Ce chantier de la mise à 2x3 voies de l'A57 est un enjeu important pour la Métropole. Il est très attendu. Cet aménagement est bien sûr une solution d'avenir et je remercie VINCI Autoroutes de conduire ce projet. Plus de 75 000 véhicules empruntent chaque jour le tunnel de Toulon et plus de 110 000 traversent la ville en circulant sur les grands boulevards. Toulon est la ville centre du premier département touristique de France. **La Métropole est de plus en plus attractive. Il est donc impératif de désengorger notre territoire.** Je rappelle que chaque année 3 millions de voyageurs passent par la gare de Toulon.

Nous travaillons en partenariat avec les services de l'État et VINCI Autoroutes. Nos échanges sont constructifs. Ce chantier durera au moins cinq ans et la situation du trafic routier est déjà très difficile. Il est indispensable qu'elle ne se dégrade pas. Nous nous devons d'être très attentifs. L'unique solution, afin d'éviter la saturation du trafic qui paralyserait le territoire, est de faire l'ensemble des travaux de nuit. D'ailleurs, VINCI Autoroutes a réalisé de nuit la mise à 2x3 voies entre Toulon et Marseille. Ce que VINCI Autoroutes a fait à l'Ouest sur 30 kilomètres, VINCI Autoroutes est capable de le faire à l'Est sur 7 kilomètres.

Pour tous, je souhaite qu'à son terme cet aménagement permette de fluidifier la circulation à l'entrée et à la sortie Est de la ville. Mais il est impératif que ces travaux n'occasionnent pas de nuisances supplémentaires. Nous ne pouvons pas sacrifier le présent au profit de l'avenir. Je serai très exigeant et très vigilant sur les conditions de réalisation de ce chantier qui, je le rappelle, doit se limiter à des travaux de nuit. »



Jean Louis Masson
Maire de La Garde,
Vice-président de Toulon
Provence Méditerranée,

« Le tunnel a été mis en place mais il est nécessaire de dégager la sortie et l'accès Est de la métropole; cela a d'autant plus de sens puisque la métropole tend à s'étendre vers la Vallée du Gapeau. Une 2x3 voies est absolument nécessaire. Il a fallu mener des rapprochements avec la société d'autoroutes, avec les services de l'État, procéder à de nombreuses études. Désormais, nous rentrons dans la phase d'exécution et personnellement j'en suis ravi. **Cet élargissement est une nécessité absolue, je le répète. Il va permettre de fluidifier la circulation intramétropolitaine et le trafic de transit,** car malheureusement l'A57 n'est pas saturée seulement aux heures de pointe. Cela va améliorer les choses notamment pour celles et ceux qui viennent travailler, mais également pour la clientèle des centres commerciaux et des zones d'activités, qui ont des bassins de chalandise larges. Cette attractivité est un atout mais il est vrai que cela draine un nombre important de véhicules qui viennent encombrer la circulation quotidienne déjà très dense.

Avec VINCI Autoroutes, les choses se passent bien. J'ai assisté à plusieurs réunions, la première était centrée principalement sur les itinéraires de délestage envisagés; les contournements proposés alors ne suffisaient pas, nous avons demandé la recherche de solutions complémentaires. Une seconde réunion portait sur les modalités de travaux: j'ai insisté tout spécialement sur la nécessité de privilégier les travaux de nuit. Intervenir quand la densité du trafic est faible, de façon à ne pas encombrer davantage l'A57, c'est de la logique et c'est une priorité. Il est de notre rôle de faire part de nos certitudes; en tant qu'élus locaux, nous connaissons parfaitement nos territoires, nous sommes au contact des habitants et des entreprises. Notre rôle est d'alerter; il vaut mieux anticiper. Le bon sens populaire est un complément indispensable à la science des ingénieurs et techniciens. **Nous avons été entendus.**

Par ailleurs, une convention tripartite a été signée en matière d'insertion. Cela correspond à la politique d'insertion portée par la métropole dans le cadre des grands travaux. En tant que Président de la Maison de l'Emploi, j'ai été signataire de celle-ci. Ce chantier représente **une véritable opportunité pour le territoire en matière de vitalité économique** pour nos entreprises, **mais également pour l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi.** »



Thierry Albertini
Maire de La Valette-du-Var,
Conseiller départemental
du Var,
Vice-président de Toulon
Provence Méditerranée

« Ce chantier est majeur et très attendu, depuis la construction du tunnel à vrai dire! Ces travaux sont nécessaires pour avoir suffisamment de voies de circulation afin d'éviter l'effet d'entonnoir. Pouvoir desservir au mieux La Valette-du-Var et La Garde est essentiel, mais il ne faut pas non plus négliger la ville de Toulon, à la fois pour ceux qui y travaillent et ceux qui la traversent.

Cet élargissement va apporter **des solutions en matière de décongestion du trafic, sans pour autant inciter à utiliser davantage l'automobile, le projet comportant une voie supplémentaire -une bande d'arrêt d'urgence aménagée- pour les bus.** C'est innovant et cela devrait permettre une meilleure attractivité pour nos transports en commun, tout en participant à une meilleure fluidité sur l'autoroute. En outre, **cet élargissement permettra enfin de disposer d'écrans antibruit.** C'est un sujet important car la ville de La Valette-du-Var est littéralement traversée par l'A57 avec des zones très habitées au nord comme au sud de l'autoroute. En complément, un gros chantier d'isolation de façade complétera la protection pour limiter les nuisances sonores. À l'issue des travaux, les riverains gagneront un peu de tranquillité et c'est un sujet sur lequel je serai particulièrement attentif.

En parallèle, nous avons discuté des aménagements paysagers aux abords des échangeurs, nous en recensons actuellement 3 sur la commune. **Les espaces verts, les bassins de protection de la ressource en eau qui seront construits montrent là aussi une volonté d'améliorer l'existant.**

Avec VINCI Autoroutes, nous avançons et faisons modifier des choses au fur et à mesure. Les travaux de nuit sont une nécessité, mais demeurent aussi très impactant pour les habitants proches de l'autoroute. Il faut en ce sens trouver une méthodologie de travail qui prenne tout cela en considération et ainsi trouver le juste équilibre. Concernant les itinéraires de déviation, nous nous employons avec l'aide de la métropole et du département, à créer des giratoires pour supprimer certains feux tricolores et limiter les inconvénients liés, sur ces voies d'évitement. Nous travaillons également sur une nouvelle bretelle d'entrée et de sortie, le Président de la Métropole en a fait la demande officielle. Ce type de décision n'incombe pas à VINCI Autoroutes, c'est du ressort du gouvernement. L'idée est cependant de profiter du chantier d'élargissement pour, à terme, avancer plus vite sur cette question. »

Travaux préparatoires réalisés, place au chantier !

Le chantier en lui-même commence ; pourtant depuis deux ans déjà, de nombreuses transformations ont été opérées. Acquisitions foncières, études géologiques, déconstructions, déviations des réseaux ; c'est la phase préparatoire à tous les grands travaux. Depuis la Déclaration d'Utilité Publique intervenue fin 2018, différentes étapes se sont enchaînées permettant progressivement le passage de la phase projet vers la phase opérationnelle du chantier.

LES INDISPENSABLES ACQUISITIONS FONCIÈRES

Les délais très brefs pour la réalisation du chantier ont accéléré les procédures d'acquisitions foncières.

Cette opération délicate visait à acquérir les terrains situés sur le tracé du projet nécessaires aux travaux.

Pour cela, VINCI Autoroutes a rencontré tous les propriétaires bien en amont « afin d'expliquer et de proposer des solutions spécifiques adaptées à chaque cas de figure. Malgré le cadre juridique très formel et contraignant des procédures d'expropriation, notre volonté a été de ne jamais rompre le dialogue. Près de la moitié des parcelles identifiées ont été acquises à l'amiable. » précise Valéry Engelhard, Responsable foncier du réseau ESCOTA.



LES DÉCONSTRUCTIONS S'ACHÈVENT

Successivement aux acquisitions foncières et dès 2019, les déconstructions ont pu avancer sur les 27 bâtis identifiés. Les dernières opérations concernent un bâtiment dans le secteur de l'échangeur du Tombadou, ainsi qu'un bâtiment au début de la rue Paul Eluard ; tous deux sont situés sur la commune de La Valette-du-Var et comprennent appartements et locaux commerciaux. Ces deux derniers chantiers de déconstruction seront achevés d'ici à mi-juin 2021. Le dégagement des emprises et la mise en place des clôtures se sont effectués en parallèle.

130
DÉVIATIONS
DE RÉSEAUX
À EFFECTUER



LES DÉVIATIONS DE RÉSEAUX : UNE CENTAINE DE MICRO-CHANTIERS DANS LE CHANTIER

Sur l'intégralité de la zone de chantier, on dénombre près de 130 opérations de déviations de réseaux à effectuer. Électricité, conduite de gaz, eaux ou télécommunications, les dévoiements ont pu débuter dès la mi-2017 pour ceux situés sur des terrains communaux ; près d'une trentaine ont déjà été réalisés.

Les travaux des eaux usées de l'impasse Flory, qui jouxte l'A57 au niveau de La Valette-du-Var sont terminés ; de

même pour le forage par microtunnelier dans la rue André Blondel, située sous l'A57 dans le quartier de Sainte-Musse.

Dans le secteur de La Bigue à La Valette-du-Var, un seul et même chantier est en cours, mutualisant les travaux des opérateurs (GRDF, Enedis, Orange). Les terrassements sont terminés, il ne reste plus que le raccordement électrique mi-mai 2021.

3 QUESTIONS À

PIERRE ZERBI, CONDUCTEUR D'OPÉRATIONS A57



À quoi sert le dévoiement des réseaux ?
Les réseaux sont situés à des endroits où l'on va devoir construire ; il faut donc les déplacer. Ce sont les concessionnaires de ces réseaux (Orange, Enedis, GRDF...) qui effectuent les travaux, mais c'est VINCI Autoroutes qui les finance en intégralité et qui les planifie.

Quelles sont les difficultés ici sur l'aire toulonnaise ?
On trouve des réseaux partout en zone urbaine. Il faut d'abord les recenser, vérifier l'état des réseaux existants, déterminer ceux qui

gênent. Il s'agit parfois de protéger le réseau, dans d'autres cas, de le déplacer ou enfin de l'abandonner. Nous devons régulièrement faire face à quelques surprises, une fois les tranchées effectuées dans le sol : des réseaux fantômes apparaissent ; soit ils ne se trouvent pas aux endroits cartographiés, soit ils ne sont pas répertoriés. Ce sont des aléas courants sur ce type de travaux.

Comment allez-vous procéder ?
L'idée est de mutualiser au maximum pour éviter de creuser plusieurs fois dans le même secteur. Cela semble de bon sens, mais ce n'est pas si simple en milieu hyper urbain. Il faudra composer. Les déviations de réseaux vont se poursuivre en parallèle sur différents secteurs jusqu'en 2023.



Top départ pour les premiers travaux

Depuis quelques semaines, la peinture jaune au sol et une signalisation spécifique ont fait leur apparition sur la section entre Benoît Malon et Pierre Ronde; les prémices visibles d'un chantier majeur dans le secteur et structurant pour toute l'aire urbaine de la métropole Toulon Provence Méditerranée.



Découvrez la mascotte sur le site a57-toulon.fr : de l'information spécifique régulièrement mise à jour sur l'actualité du chantier.

Élargir cette autoroute se traduit par la création d'une nouvelle voie dans chaque sens de circulation, ainsi que la création d'une bande d'arrêt d'urgence, qui sera plus large qu'à l'accoutumée puisque sur l'A57, celle-ci sera spécifiquement aménagée pour permettre la circulation des transports en commun en cas de trafic dense. Cela implique également d'élargir les ouvrages qui

permettent aux réseaux routiers secondaires, à la voie ferrée ainsi qu'aux passerelles piétonnes de passer au-dessus ou en-dessous de l'A57.

Les premiers travaux se concentreront dans le secteur de Sainte-Musse, avec un volet terrassement et le début de construction d'un pont provisoire.

Les 5 échangeurs présents sur la section concernée et leurs

différentes bretelles d'entrée et de sortie devront être réaménagées. Deux arrêts de bus seront également créés dans le secteur de Sainte-Musse, en vue d'une connexion avec une future halte ferroviaire en projet.

Enfin, les travaux d'élargissement seront l'occasion de mettre à niveau l'A57 concernant l'ensemble des normes actuelles en faveur de la protection de l'environnement.

Ainsi, par exemple, les eaux de ruissellement issues de la plateforme autoroutière seront collectées et canalisées vers des bassins multifonctions, conçus pour traiter les pollutions chroniques (résidus d'huiles et de carburants...), mais aussi permettre le confinement en cas de pollution d'origine accidentelle.

RENCONTRE

« Le choix du groupement d'entreprises réalisant ce chantier étant désormais connu, nous travaillons actuellement sur les modalités de lancement des travaux », précise Michel Castet. Le planning des différentes étapes par secteur, autrement dit le « phasage » des opérations est passé au crible. C'est une étape majeure pour un chantier dont la principale difficulté réside dans son environnement très contraint en milieu hyper-urbain, avec une circulation très importante de l'ordre de 110 000 véhicules par jour en moyenne annuelle.

« Nous devons travailler sur différents secteurs de manière simultanée, parfois sur le côté extérieur de l'A57, parfois au niveau du terre-plein central, mais nous maintiendrons à minima 2 voies de circulation dans les 2 sens. » indique Mathilde Froment.

Réduction de la largeur des voies et abaissement de la vitesse seront les modalités classiques mises en place sur le secteur. De nouvelles études de modélisation prenant en compte les phases de travaux les plus impactantes

du chantier ont été réalisées pour faire face à l'impact du chantier sur le trafic, des hypothèses et alternatives sont en cours d'études afin d'ajuster les modalités des travaux et limiter le plus possible les désagréments pour les usagers et les riverains.

À noter, les travaux de nuit seront privilégiés, notamment pour les opérations les plus techniques, nécessitant des coupures ponctuelles de la circulation.



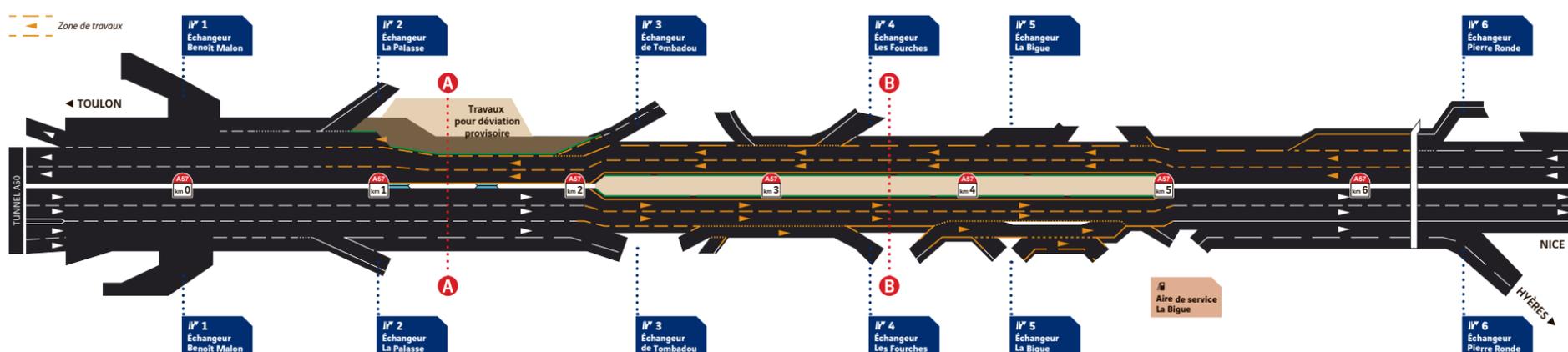
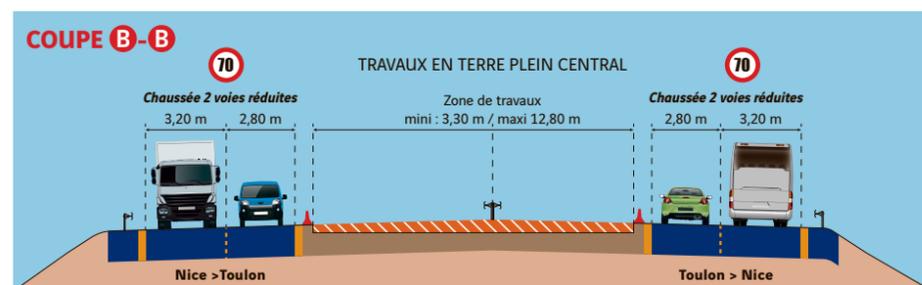
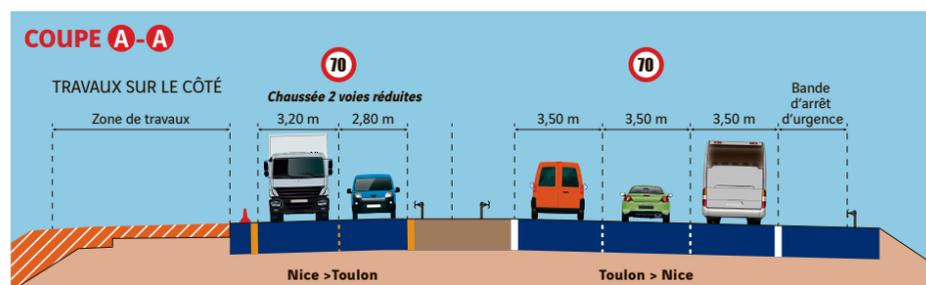
Michel Castet
Directeur d'Opérations A57



Mathilde Froment
Directrice d'Opérations Adjointe A57

Conditions générales de circulation

VINCI Autoroutes a choisi de conserver deux voies de circulation dans chaque sens sur les 7 km de l'A57. Pour s'adapter au besoin du chantier (qui aura lieu soit au niveau du terre-plein central soit sur les côtés en fonction des différentes phases), la circulation devra être modifiée. Cette modification, matérialisée par une signalisation au sol de couleur jaune et une réduction des voies, est déjà visible depuis fin avril. La vitesse a également été abaissée de 20 km/h.



Sainte-Musse, cœur névralgique de ce début de chantier



C'est l'un des points névralgiques du chantier en 2021. Dans ce secteur, l'A57 passe au-dessus des voies de chemin de fer et de la rue André Blondel /Commandant Loste.

Pour pouvoir élargir l'autoroute, un pont provisoire à cet endroit là doit être construit. Il est donc indispensable **d'élargir l'ouvrage en amont** en intégrant toutes les contraintes des différents intervenants; **les caténaires (câbles électriques alimentant la circulation des trains) de la voie ferrée sont notamment accrochées sous l'ouvrage de l'A57**, ce qui nécessitera des coupures ponctuelles de la circulation ferroviaire. Ces créneaux d'interruption temporaire de nuit ont été programmés il y a près de 4 ans avec les services de la SNCF, la complexité sera donc principalement d'ordre organisationnelle.

C'est également dans ce secteur que seront construits les deux futurs arrêts de bus (un dans chaque sens de circulation) et deux bassins de protection de la ressource en eau.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES TRAVAUX ENTRE L'ÉCHANGEUR DE LA PALASSE ET DE TOMBADOU

À PARTIR DE MAI

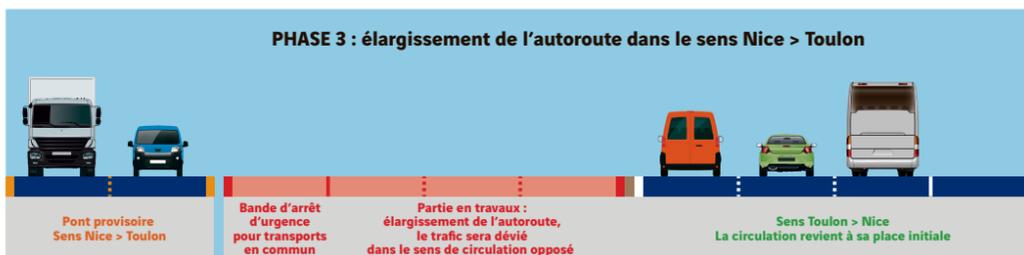
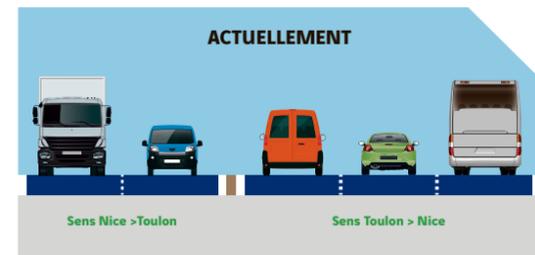
Opérations de terrassement consistant à rapporter de la terre pour créer des remblais. Ces travaux se déroulent en dehors de l'A57, principalement en dessous et sur le côté.

À PARTIR DE JUIN

Début de la création d'un pont provisoire.

À PARTIR DE SEPTEMBRE

Mise en place d'un basculement de la circulation sur le nouvel ouvrage construit. Ainsi, les équipes pourront commencer à élargir et reconstruire selon le cas les ouvrages actuels qui supportent l'autoroute A57 dans ce secteur.



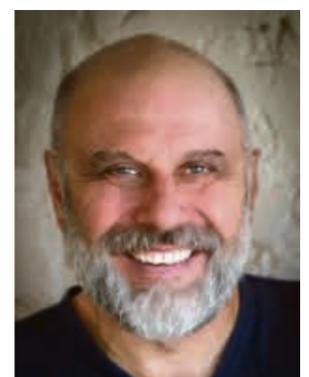
C'est un groupement de 6 filiales de NGE qui a remporté le marché des travaux de l'A57 : GUINTOLI, EHTP, NGE GC, SIORAT, AGILIS et NGE FONDATIONS.

« Ce type d'opérations est notre cœur de métier; nous œuvrons depuis plus de 35 ans sur des chantiers réalisés sous circulation. C'est une des spécialités de NGE et de ses équipes. Il s'agit d'un chantier complexe et multimétiers, c'est notre savoir-faire, notre marque de fabrique : coordonner sous une direction unique plusieurs expertises qui travaillent ensemble au service du projet. Le siège de NGE et la

Direction Grands Projets France sont basés à Saint-Étienne du Grès dans les Bouches-du-Rhône, et nous avons une Direction régionale PACA à Aix-en-Provence. Nous intervenons sur d'importants chantiers d'aménagement d'infrastructures sur l'ensemble du territoire et aussi régulièrement en région PACA. Pour les besoins du chantier d'élargissement de l'A57, nous avons établi une base vie dans le secteur de Tombadou à Toulon.

Ici, c'est clairement l'environnement urbain qui est la plus importante contrainte : les travaux sont réalisés sur un secteur avec de nombreux riverains et une présence importante d'usagers.

C'est une opération en ville, il faut également prendre en considération les accès de part et d'autre de l'autoroute, à l'hôpital notamment ou aux centres commerciaux; le bruit est également un enjeu. Dans notre "philosophie NGE", la priorité est donnée au chantier. Notre rôle est aussi de trouver les moyens en termes de méthode et de planning pour que le chantier se passe le mieux possible compte tenu de son environnement. C'est un beau challenge; c'est le genre de défi que l'on aime relever! C'est un partenariat pour réussir, où tous les intervenants vont dans le même sens. »



Marc Spadari
Directeur opérationnel
Grands Projets France NGE

TOULON A57

BENOÎT MALON / PIERRE RONDE

-  Élargissement dans les deux sens de circulation de l'autoroute
-  Autoroute A57 gérée par VINCI Autoroutes
-  Autoroute A570 gérée par la DIRMED
-  Voie ferrée
-  Limites des communes
-  Futurs arrêts de bus à construire

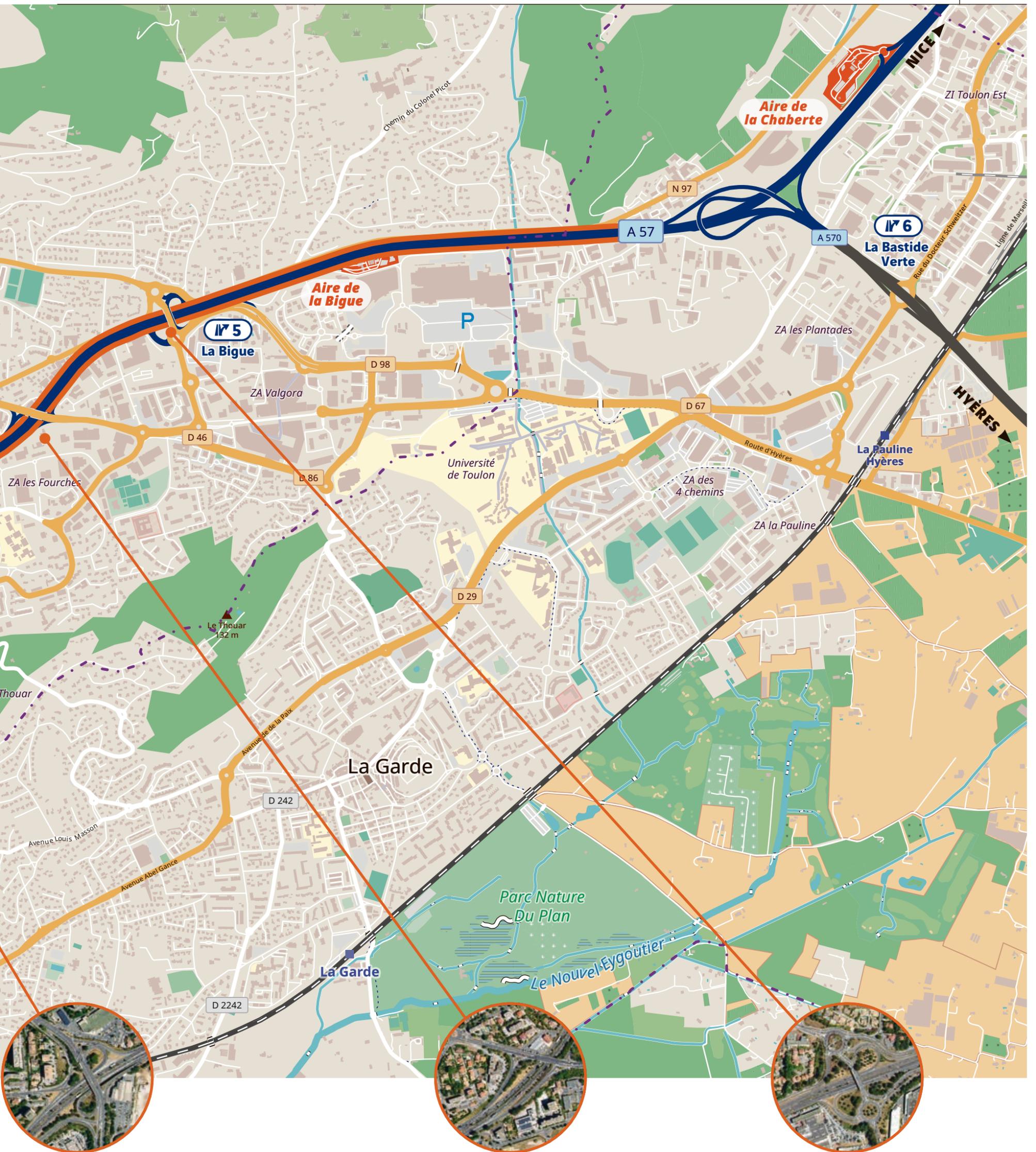


ÉCHANGEUR DE LA PALASSE

- Élargissement de l'A57 dans les 2 sens de circulation, au-dessus de la rue Joseph Gasquet.

SECTEUR SAINTE-MUSSE, RUE ANDRÉ BLONDEL ET COMMANDANT JEAN LOSTE

- **ÉTAPE 1** : Opérations de terrassement et création de remblais.
- **ÉTAPE 2** : Mise en place d'un pont provisoire.
- **ÉTAPE 3** : Élargissement par le côté de l'autoroute dans chaque sens de circulation, entre 2021 et fin 2023.
- **ÉTAPE 4** : Démontage du pont provisoire à la fin des travaux.



ÉCHANGEUR DE TOMBADOU

- **ÉTAPE 1 :** Fermeture d'une des deux bretelles en direction de Nice, qui vient du Nord. Aménagement du secteur Armaris et d'une bretelle d'entrée vers Nice, venant du Sud.
- **ÉTAPE 2 :** Construction d'un nouveau pont et de 2 giratoires de part et d'autre.
- **ÉTAPE 3 :** Déconstruction du pont actuel une fois que le nouveau sera fini et ouvert à la circulation.

ÉCHANGEUR DES FOURCHES

- **ÉTAPE 1 :** Construction du nouveau pont enjambant l'autoroute.
- **ÉTAPE 2 :** Déconstruction du pont actuel une fois que le nouveau sera fini et ouvert à la circulation.

ÉCHANGEUR DE LA BIGUE :

- **ÉTAPE 1 :** Construction d'un nouveau pont parallèle à l'actuel et enjambant l'autoroute. Maintien du pont actuel.
- **ÉTAPE 2 :** Construction d'un second giratoire au Nord de l'autoroute.
- **ÉTAPE 3 :** Réaménagement du secteur de part et d'autre du pont.



Comment les travaux vont-ils se dérouler ?

Dans le cadre de ce chantier hors normes, les travaux seront réalisés principalement du lundi au vendredi.

Pour des raisons de sécurité et de technicité, certaines opérations devront s'effectuer de nuit, sous coupure de l'autoroute A57, entre 21h et 6h. En fonction des tâches qui seront réalisées, une information spécifique sera délivrée afin d'informer en priorité les riverains des quartiers concernés. Il s'agira de préciser la nature des travaux, la période et la durée de réalisation de ces opérations de nuit.

Ce cas de figure s'est d'ailleurs déjà présenté dans le cadre d'une déviation de réseau avec mise en place d'un alternat, ou encore lors d'une déconstruction de nuit d'une maison à la Valette-du-Var. De l'information

spécifique avait alors été délivrée auprès des riverains concernés par les travaux.

Il est à noter qu'un chantier est fortement soumis aux aléas techniques et climatiques. Bien qu'un planning millimétré soit mis au point en amont (en cours d'affinage à l'heure actuelle); ces imprévus nécessitent parfois de le réviser et de s'adapter.

Enfin, plusieurs supports de communication sont déployés ou verront très prochainement le jour. Ils ont pour objectif d'informer au quotidien les riverains concernés par le chantier sur les différentes étapes en cours et à venir. Une démarche qui devrait permettre à tous les usagers d'anticiper au mieux les éventuelles perturbations, et de comprendre ce qu'il se passe sous leurs fenêtres.

Les acteurs du chantier

L'ÉTAT CONCÉDANT

Les services de l'État veillent au respect du cahier des charges et du contrat de concession. Ils délivrent également les nombreuses autorisations réglementaires préalables aux travaux, notamment dans les domaines de la loi sur l'Eau, des espèces protégées, des permis de construire, etc.

LE CONCESSIONNAIRE AUTOROUTIER

VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage, finance l'investissement, pilote les études, dirige la conception et les travaux. Une direction d'Opérations spécifique à l'A57, basée à Cuers, a en charge les différents volets de l'opération. Elle travaille avec les équipes du Centre d'Exploitation de Toulon qui veillent 24h/24 et 7j/7 à la sécurité des usagers.

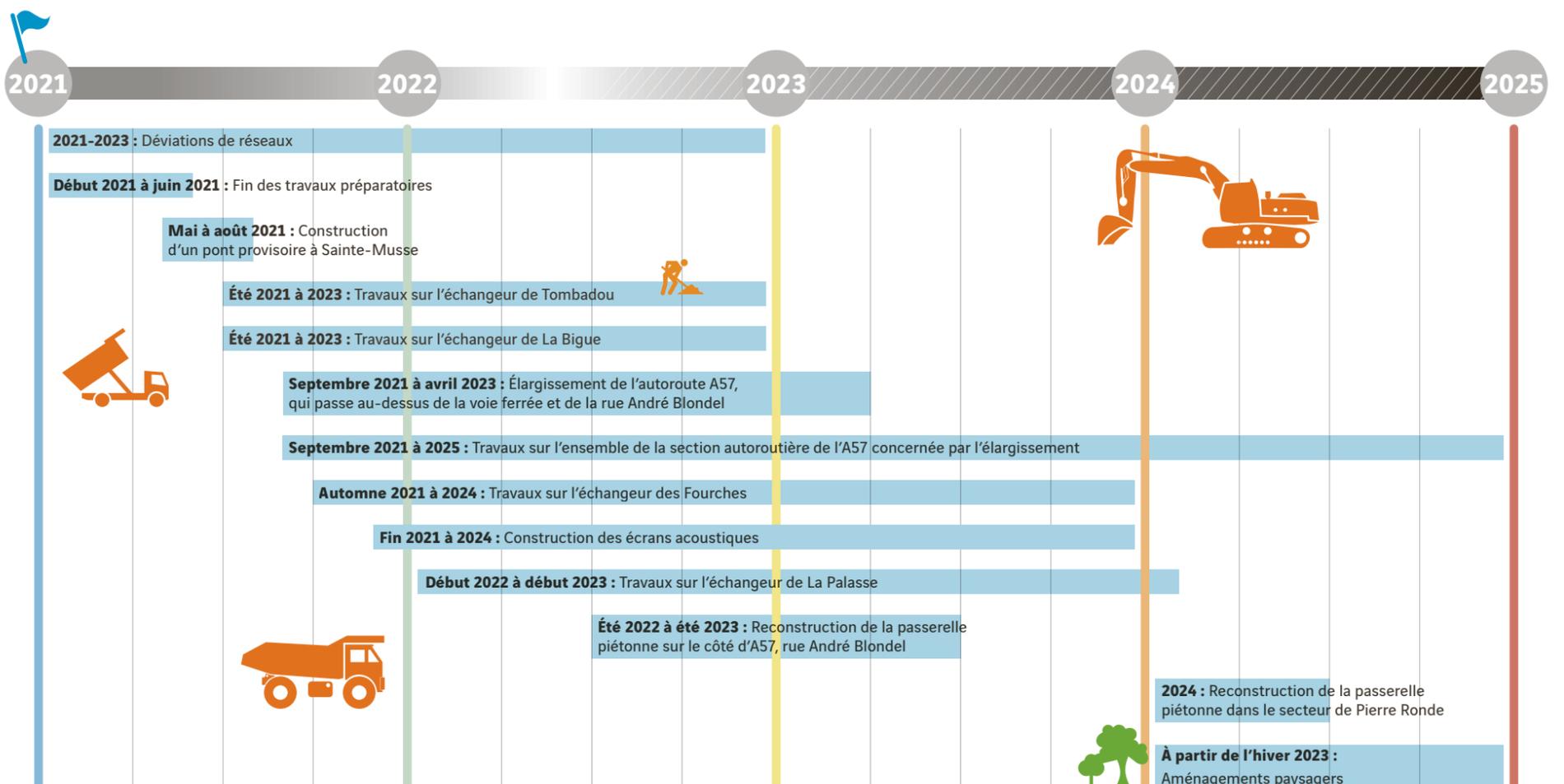
LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Sous le pilotage VINCI Autoroutes, le maître d'œuvre, groupement SETEC-VERDI réalise les études de conception, coordonne le chantier et veille à la bonne exécution des travaux.

LES ENTREPRISES

Désignées par VINCI Autoroutes après appel d'offre européen pour les marchés les plus importants, elles réalisent les travaux dans les conditions de coût, de qualité et de délais fixés par le maître d'ouvrage.

Calendrier simplifié



Un chantier colossal en matière de protection acoustique



Au-delà des 8 km d'écrans acoustiques en bordure immédiate de l'A57, 736 bâtiments ont été identifiés, représentant 3 300 logements potentiellement éligibles à des travaux d'isolation de façades, afin de réduire le plus possible les nuisances sonores.

Depuis début 2020, trois cabinets spécialisés, répartis par secteurs géographiques sont sur le terrain pour effectuer des diagnostics acoustiques permettant de définir la menuiserie adaptée pour diminuer le bruit dans les logements qui seront éligibles. Ils assurent ensuite le suivi des travaux adaptés à chaque cas de figure. Près de **1 850 prises de contact ont d'ores et déjà été établies, près de 1 100 audits ont été réalisés soit environ un tiers des logements éligibles à protection. Près de 200 conventions de prise en charge des travaux ont été signées et des travaux de remplacement de fenêtres ont été réalisés ou sont en cours dans plus de 140 logements.**

Rappelons qu'un interlocuteur unique désigné par VINCI Autoroutes se charge des démarches auprès des entreprises pour la réalisation des études et des travaux. Tous les frais sont entièrement pris en charge par VINCI Autoroutes, aucune avance n'est nécessaire.

À l'approche du début du chantier, nous avons souhaité élargir l'équipe dédiée au volet acoustique de l'opération, afin d'accompagner la montée en puissance du chantier et des besoins de protection des riverains les plus exposés. L'équipe est aujourd'hui constituée de 2 ingénieurs acousticiens, une assistante et moi-même. Jusqu'à présent, sur le sujet de l'élargissement de l'A57, nous avons entamé les audits par l'habitat collectif, désormais avec cette équipe élargie, nous avons ouvert aux dossiers d'habitat individuel, nous menons désormais les deux de front pour plus d'efficacité.

Nous agissons pour protéger le mieux possible les riverains dans le cadre de la réglementation; nous intervenons pour améliorer l'existant et faisons en sorte que tout se passe le plus simplement possible pour les riverains. La sélection des entreprises est très stricte, nous y mettons un point d'honneur; on entre chez les gens, **il est de notre responsabilité que tout se passe au mieux avec des intervenants sérieux.** Notre mission est également de **veiller à l'équité de traitement entre chaque riverain et à l'application des règles d'urbanisme.**

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ D'UN LOGEMENT?

Le premier critère correspond à l'antériorité du bâtiment ou de l'habitation par rapport à la date d'ouverture de l'enquête publique qui a mené à la Déclaration d'Utilité Publique du projet d'élargissement. En la matière, la date de référence est le 15 janvier 2018; en clair, tous les logements construits avant cette date sont potentiellement concernés s'ils sont à proximité de la section concernée par les travaux d'élargissement de l'A57. Le second critère concerne le nombre de décibels en façade : **la réglementation est stricte, au-delà de 65 décibels de jour, il faut proposer des solutions de protection pour limiter la nuisance.** Un logement est donc éligible lorsqu'il cumule impérativement les 2 critères.

Une zone a été définie par une étude de modélisation dans le cadre de l'enquête publique. Il faut ensuite déterminer si les menuiseries des logements doivent être remplacées.

COMMENT PROCÉDEZ-VOUS?

Tous les propriétaires de logements potentiellement éligibles ont reçu ou vont recevoir un courrier précisant les étapes. Dès lors que le contact a été établi, nous envoyons l'un des 3 cabinets spécialisés, selon le secteur, afin de

réaliser un diagnostic acoustique ainsi qu'un diagnostic gaz. Une proposition de travaux nous est ainsi soumise. Nous vérifions tous les dossiers et nous veillons bien entendu à la bonne application de la réglementation en acoustique et aux règles d'urbanisme; il existe par exemple des spécificités à respecter dans certains secteurs, l'uniformité au niveau des façades notamment. Nous nous chargeons des demandes d'autorisation d'urbanisme et rédigeons les conventions de financement des travaux transmises aux riverains pour signature. Une entreprise est missionnée pour les réaliser. Enfin, un diagnostic post-travaux est effectué par le maître d'œuvre pour s'assurer de la bonne conformité de l'atteinte des objectifs prévus dans les études présentées à l'enquête publiques et validées par le Préfet.

C'est le délai de fabrication des menuiseries, du sur-mesure, qui est le plus long : environ 6 semaines en temps normal, ramené à l'ordre de 10 semaines dans ce contexte de pandémie, les usines de production tournant au ralenti. Une fois les menuiseries reçues, il faut 2 jours d'intervention à domicile en règle générale.

Nous informons les services d'urbanisme afin de faciliter l'instruction de nos demandes d'autorisations et nous travaillons en bonne intelligence avec les collectivités. Dans plusieurs secteurs, les dossiers sont soumis à avis des Bâtiments de France.



Magalie Toschi

Responsable de la cellule transverse en charge de la politique acoustique du réseau ESCOTA

RENCONTRE

8km 
D'ÉCRANS
ACOUSTIQUES

736 
BÂTIMENTS
IDENTIFIÉS


+ DE 3 300
LOGEMENTS
POTENTIELLEMENT ÉLIGIBLES
À DES TRAVAUX D'ISOLATION
DE FAÇADES

La sécurité au centre de toutes les attentions

Olivier Chaumerlhac, en charge du volet sécurité sur le chantier de l'A57 nous fait un état des lieux des dispositifs mis en place pour assurer la sécurité de tous : usagers, compagnons du chantier et hommes et femmes en jaune.



POUR LES USAGERS DE L'A57

Dans les déplacements quotidiens entre Benoît Malon et Pierre Ronde, les travaux sont désormais présents, vont s'intensifier et se rajoutent à une circulation déjà dense. Aussi, afin d'assurer la sécurité sur cette portion d'autoroute, plusieurs mesures ont été mises en place par VINCI Autoroutes :

- **La peinture jaune au sol** indique les secteurs de travaux.
- Dans ces secteurs, **la largeur des voies est réduite** afin de permettre les travaux.
- **La vitesse est abaissée de 20km/h** par arrêté préfectoral.
- Les travaux les plus lourds seront **effectués la nuit entre 22h et 6h du matin** au moment où la circulation est la moins dense.



POUR LES FEMMES ET HOMMES EN JAUNE

Pour la sécurité des hommes et des femmes en jaune qui interviennent 24 h/24 sur le terrain, de nombreux dispositifs sont utilisés, comme la **réduction de la largeur des voies de circulation, la diminution de la vitesse, ou encore une séparation lourde** entre la circulation et la zone de chantier. Toutefois, c'est **la vigilance et la prudence de chacun** qui assurent le mieux la sécurité des femmes et des hommes en jaune.

POUR LES OUVRIERS DU CHANTIER

Objectif « zéro accident » ; il s'agit de la démarche sécurité mise en œuvre sur l'ensemble des chantiers de VINCI Autoroutes. **« Ce ne sont pas de simples mots ; nous luttons contre le risque et les mauvaises habitudes. »**

Pour réaliser cet objectif :

- Tout salarié travaillant ou intervenant sur le chantier **reçoit un accueil sécurité et doit obligatoirement passer la formation « APTÉ VA » (Autorisation Pour Travailler Ensemble sur VINCI Autoroutes).**
- Le recours aux intérimaires est **limité à 30 % des effectifs**. En effet, un personnel intérimaire est 3 fois plus accidentogène qu'un salarié en CDI.
- Des **sauveteurs secouristes du travail sont obligatoirement présents** dans toutes les équipes de travaux.
- **Des contrôles permanents** sont effectués en interne et par des prestataires extérieurs. VINCI Autoroutes emploie **5 personnes à temps plein** pour la sécurité du chantier et la prévention des risques. Par ailleurs, des entreprises extérieures sont missionnées afin d'effectuer des contrôles inopinés deux fois par semaine.
- **24 points de rencontre** ont été définis sur le tracé, permettant aux secours de se rendre sur un site précis en cas d'incident.



Olivier Chaumerlhac
Responsable
prévention sécurité
du réseau ESCOTA

RAPPEL
DES CONSIGNES

> À l'approche d'une zone de chantier, réduisez votre vitesse.



> Les zones de chantier sont accessibles uniquement aux personnels habilités.

> Depuis septembre 2018, à l'approche d'un véhicule ou d'un fourgon de sécurité immobilisé ou circulant à faible allure, le code de la route oblige les conducteurs à ralentir et changer de voie de circulation (si cela peut se faire sans danger) ou à s'éloigner le plus possible, dégagant ainsi un corridor de sécurité.



Favoriser l'emploi et l'insertion, une convention qui engage

Une convention de partenariat en faveur de l'emploi a été signée le 23 novembre dernier, entre la Préfecture du Var, VINCI Autoroutes, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Maison de l'Emploi et Pôle Emploi.



Jean-Louis Masson, Président de la Maison de l'Emploi; Hubert Falco, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée; Evence Richard, Préfet du Var; Blaise Rapior, Directeur général du Réseau ESCOTA de VINCI Autoroutes et Marc Zampolini, Directeur territorial de Pôle Emploi dans le Var.

« Cette opération d'élargissement constitue un chantier hors norme pour le territoire. Elle représente également une opportunité de levier important en termes de soutien à l'emploi et à l'insertion en local. C'est un engagement majeur porté notamment au travers d'un dispositif de clauses sociales d'insertion intégrées aux marchés. » Salvador Nunez, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage du Réseau ESCOTA, fait ainsi écho à un engagement fort porté par VINCI Autoroutes depuis de nombreuses années.

L'élargissement de l'A57 est un chantier d'envergure, qui s'annonce clairement comme l'un des plus importants pour les 5 années à venir sur la métropole toulonnaise.

À ce titre, il représente une véritable opportunité, qui devrait bénéficier à l'ensemble de l'économie locale et plus particulièrement à celles du bâtiment et des travaux publics. VINCI Autoroutes a ainsi contractualisé son engagement en amont du début du chantier, en s'associant à la Préfecture du Var, aux services de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et de Pôle Emploi, à la Métropole Toulon Provence Méditerranée et à sa Maison de l'Emploi.

LES ENGAGEMENTS

Dans une logique de préservation et de création des emplois, les partenaires

de cette convention entendent agir en concertation pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exprimés par les entreprises, dans les meilleures conditions, avec l'appui des compétences

“ Il est de notre responsabilité de faire en sorte que ce chantier profite notamment aux publics les plus éloignés de l'emploi. ”

Salvador Nunez
Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage
du réseau ESCOTA

locales en termes de recrutement, de formation initiale et continue. Le but, instaurer un cadre pour collaborer efficacement et ouvrir des opportunités d'insertion à des personnes éloignées de l'emploi. La convention prévoit ainsi **70 000 heures d'insertion à travers l'ensemble des marchés, soit 44 emplois (équivalents temps plein) au total sur la durée des travaux.**

La « clause sociale » est intégrée dans les marchés aux entreprises et permet de réserver un nombre d'heures travaillées pour l'insertion.

Bien qu'il n'y ait pas de taux minimum imposé, dans les faits, cela représente en moyenne entre 5 et 8 % du total d'heures travaillées par chaque entreprise.

Sur le démarrage du chantier,
200 PERSONNES
SERONT MOBILISÉES

À partir de septembre,
400 PERSONNES
ENVIRON

AGIR DE CONCERT POUR FAVORISER L'INSERTION

« L'emploi dans le Var est une préoccupation constante pour l'État; ce chantier doit être une aubaine également sur le volet de l'insertion. Cette convention contractuelle des engagements de la part de VINCI Autoroutes et des entreprises qui réalisent les travaux, au travers notamment de clauses sociales pour que ce chantier puisse bénéficier aux populations les plus éloignées de l'emploi.

Identifier les besoins en personnels réservés à l'insertion, mettre en œuvre les modalités de cette insertion mais aussi rechercher et suivre ces personnels grâce aux services de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et de Pôle Emploi, en collaboration avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée et sa Maison de l'Emploi, voilà les grands axes de

ce partenariat. Sur le terrain, des bilans qualitatifs et quantitatifs réguliers seront édités jusqu'à la fin du chantier.

C'est une logique de préservation mais aussi de création d'emplois qui est ici mise en exergue. Je me réjouis de cette initiative qui va dans le sens du territoire et de ses habitants, notamment ceux qui éprouvent le plus de difficultés à accéder au marché du travail. »



Evence Richard
Préfet du Var

Une information en proximité

6 AGENTS DE LIAISON À VOTRE SERVICE

« Il est indispensable d'aller à la rencontre de ceux chez qui nous intervenons. Être à l'écoute et rester attentif, cela fait partie intégrante de notre mission et c'est pourquoi j'ai souhaité mettre en place un dispositif pour construire également un véritable contact humain durant toute la durée du chantier. » explique Salvador Nunez, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage du réseau ESCOTA.

Ainsi, une équipe de 6 personnes dédiée à l'information des riverains et usagers de l'A57 a été mise en place. Une question, un besoin de précision ou tout simplement l'envie d'en savoir plus sur le chantier, **n'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi de 8 à 18 h!** Véritables relais d'informations sur le terrain, tous sont habitants du territoire et se répartissent par secteur géographique.



Laure GOUBRON
SECTEUR
LA VALETTE-DU-VAR NORD
Tél. : 06 08 42 96 03
laure.goubbron-ext@vinci-autoroutes.com



Cédric LE GOURRIERC
SECTEUR
TOULON / SAINTE-MUSSE
Tél. : 07 84 52 24 06
cedric.legourrierc-ext@vinci-autoroutes.com



Thomas MARMORAT
SECTEUR
SAINT-JEAN-DU-VAR
Tél. : 06 08 42 44 11
thomas.marmorat-ext@vinci-autoroutes.com



Gregory KAYAL
SECTEUR
**LA VALETTE-DU-VAR SUD /
LA COUPIANNE / LA GARDE**
Tél. : 06 08 43 48 18
gregory.kayal-ext@vinci-autoroutes.com



Mæva LINE
SECTEUR
TOULON / LA BARENTINE
Tél. : 06 08 45 68 75
maeva.line-ext@vinci-autoroutes.com



Claude SANCHEZ
SECTEUR
TOULON / SAINT-JEAN-DU-VAR
Tél. : 06 08 42 62 83
claudio.sanchez-ext@vinci-autoroutes.com

UN BUREAU D'INFO MOBILE

Dès que les conditions sanitaires le permettront, un bureau d'information mobile sera opérationnel. Il s'agit d'un véhicule aménagé qui accueillera du public avec l'un des agents de liaison. Il sera stationné dans différents lieux d'affluence sur l'aire toulonnaise : centres commerciaux, marchés hebdomadaires et parkings des lieux accueillant des manifestations. Il pourra également aller à la rencontre des entreprises.

Là encore, une même ambition : **informer le plus grand nombre et favoriser la proximité.**



DES RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS D'INFORMATIONS POUR LES RIVERAINS

Tous les trimestres, 20 000 documents sont distribués dans les boîtes aux lettres des riverains aux abords directs de l'A57. Détails des travaux ou opérations et calendrier à venir, il s'agit de l'essentiel à savoir par secteur.

Des encarts réguliers seront progressivement présents dans vos médias locaux, notamment dans Var Matin. Ils feront état des avancées du chantier ou des déviations à privilégier par exemple.



DE L'INFORMATION SUR LE TRAFIC DU SECTEUR TOULONNAIS BIENTÔT SUR VOS ONDES



Un décrochage local est en cours de préparation sur la radio 107,7, du lundi au vendredi, entre 7 h et 10 h et entre 17 h et 20 h.

L'objectif : vous informer en temps réel sur les conditions de trafic dans l'aire urbaine de la métropole toulonnaise et spécifiquement dans le secteur concerné par les travaux d'élargissement de l'A57.

WWW.A57-TOULON.FR : UN SITE WEB DÉDIÉ AU CHANTIER

Fraîchement mis à jour, le site dédié au projet a fait peau neuve. **Nouveau rubricage, nouveaux contenus**, vous y retrouverez l'essentiel à connaître sur le projet, mais également des interviews d'experts et les coulisses du chantier.

Une foire aux questions rassemble les réponses aux interrogations les plus courantes, recueillies notamment par les agents de liaison sur le terrain. Dans les prochaines semaines, une nouvelle rubrique délivrera de l'information spécifique sur les travaux.



Vous voulez nous faire part d'une remarque, poser une question, faire une demande d'intervention du bureau mobile d'information, vous inscrire aux futures newsletters, contactez-nous via le formulaire de contact disponible sur le site www.a57-toulon.fr!

LE POINT SUR **les idées reçues**

FAUX



Ce sont les impôts qui financent les travaux!

Les travaux représentent un investissement de 300 millions d'euros, entièrement financés par VINCI Autoroutes. La mise aux normes et l'élargissement à 2x3 voies de l'infrastructure ne pèseront pas sur les deniers publics.

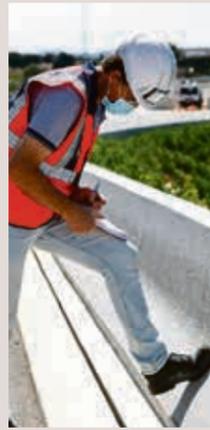
FAUX



Élargir une autoroute, c'est privilégier l'utilisation de la voiture personnelle?

VINCI Autoroutes favorise le partage de voirie et imagine des projets novateurs en matière de comodalité. Ainsi, à Toulon l'élargissement de l'A57 intègre une bande d'arrêt d'urgence aménagée pour faciliter la circulation des transports en commun. Par ailleurs, deux arrêts de bus seront réalisés sur l'A57 dans le quartier de Sainte-Musse, à proximité directe d'une future halte ferroviaire.

VRAI



La date de livraison du chantier est contractuelle?

VINCI Autoroutes en qualité de délégataire du service public est soumis à un contrat. C'est la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui fixe les modalités de mise en service de la section concernée. Dans le cas présent, la fin des travaux est prévue au plus tard 84 mois à partir de la DUP, soit fin 2025.

FAUX



Un nouveau péage en vue?

La section concernée par les futurs travaux d'élargissement s'étend sur près de 7 km depuis la sortie du tunnel de Toulon jusqu'à la bifurcation A57/A570. Toutefois, cette section d'autoroute est actuellement libre de péage, et le restera à l'issue des travaux d'élargissement.

FAUX



L'A57 va être fermée durant les travaux!

Durant les travaux, VINCI Autoroutes s'engage à maintenir 2 voies dans chaque sens de circulation. Ces voies seront réduites en largeur et la vitesse sera abaissée de 20 km/h comme l'exige la réglementation. Les opérations les plus lourdes nécessitant des coupures ponctuelles seront programmées prioritairement de nuit afin de limiter l'impact sur la circulation.

VRAI



Aucune avance pour le remplacement des menuiseries de mon logement!

Si votre logement a été identifié dans le cadre des études d'éligibilité issues de la Déclaration d'Utilité Publique et qu'un audit acoustique a conclu à la nécessité de travaux pour remplacer tout ou partie de vos menuiseries extérieures, aucune avance de financement n'est à prévoir. C'est VINCI Autoroutes qui finance à 100 % la réalisation des travaux. Un interlocuteur unique sera également en charge du suivi de ces derniers.

FAUX



Élargir une autoroute cela veut dire plus de pollution!

Les travaux d'élargissement permettront d'améliorer la circulation dans l'est toulonnais. Un trafic plus fluide, c'est moins de véhicules stagnants et par conséquent moins de pollution. De plus, le projet intègre un partage de voirie novateur permettant de faciliter la circulation des transports en commun et donc d'en augmenter sensiblement l'attractivité. Enfin, les travaux permettront de récupérer et traiter des eaux de ruissellement issues de la plateforme autoroutière.



N'APPROCHEZ PAS DE MON HOMME.

Chaque semaine, des véhicules d'intervention
sont percutés par des conducteurs inattentifs ou endormis.
Quand vous apercevez un agent sur une route ou une autoroute,
GARDEZ VOS DISTANCES.

Credits photos : Alex Crispy Systemans / Getty Images



wonderful - © Michel Martini, Alain Tenders, Elite Drone, D.R., VINCI Autoroutes, The Noun Project - 05/2021.
Imprimerie et distribution : SAS GROUPE NICE-MATIN - 214, boulevard du Mercantour - 06200 NICE



FONDATION

Pour une conduite responsable